

Le programme sédimatériaux

DREAL HAUTS-DE-FRANCE

La démarche Sédimatériaux a été initiée en 2009 par le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais (aujourd'hui Hauts-de-France), l'école des mines de Douai, l'association CD2E, la Préfecture de région et le ministère chargé de l'environnement.

Elle a pour objectif d'accompagner les acteurs locaux dans la réalisation d'ouvrages expérimentaux intégrant des sédiments de dragage.

Ce programme s'assure du caractère non dangereux des sédiments en proposant des protocoles permettant leurs caractérisations environnementales. Il s'intéresse en outre aux qualités géotechniques de ces matériaux, dont dépendent les possibilités de valorisation.

Ces expérimentations font l'objet d'un suivi régulier in situ pour vérifier l'absence d'impacts sur l'environnement et garantir le bon comportement de l'ouvrage réalisé.

Cette démarche permet d'acquérir et de partager des connaissances sur les filières permettant de valoriser à terre des sédiments issus du dragage ou du curage de cours d'eau.

Des travaux sont d'ores et déjà en cours pour expertiser la possibilité de réutiliser ces sédiments dans les usages suivants :

- dans les sous-couches routières ou pour la réalisation de pistes cyclables,
- dans la formulation de bétons, notamment pour la réfection de berges,
- dans la formation de néo-sols pouvant être employés dans des contextes particuliers (couverture d'un centre de stockage, dépollution de friches industrielles, Etc).

Ces projets sont portés par plusieurs acteurs territoriaux, notamment le grand port autonome de Dunkerque, la métropole européenne de Lille, la ville de Roubaix ou encore voies navigables de France. Ils peuvent être accompagnés par des acteurs économiques, dont les entreprises BECI et Néo-Eco, ainsi que par l'École des Mines de Douai pour la dimension scientifique.

Ces enseignements font l'objet d'une valorisation notamment par le centre de ressource sur la gestion à terre des sédiments piloté par le CD2E (structure appelée Sédilab).